

PROCÈS-VERBAL de la quarante-septième (47^e) assemblée générale annuelle de l'Ordre des denturologistes du Québec, tenue vendredi le 29 octobre 2021 à 13 h 30, à la salle Boucherville CD de l'Hôtel Mortagne situé au 1228, rue Nobel à Boucherville, dûment convoquée par le président, Monsieur Raymond Lagacé, d.d.

Ordre du jour

- 1.00** Ouverture
- 2.00** Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.00** Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale régulière du 23/10/20
- 4.00** Présentation du président des activités de l'Ordre pour l'exercice financier 2020–2021 et du projet de rapport annuel
- 5.00** Présentation et adoption des états financiers audités pour l'année se terminant au 31/03/21
- 6.00** Nomination des vérificateurs comptables pour l'année se terminant au 31/03/22
- 7.00** Projet de résolution sur la cotisation 2022-2023
 - 7.1 Rapport de la 1^{re} consultation aux membres
 - 7.2 Commentaires des membres à l'assemblée
- 8.00** Adoption des honoraires des administrateurs
- 9.00** Adoption du salaire du président
- 10.00** Cotisation spéciale
- 11.00** Affaires nouvelles
- 12.00** Clôture

Le quorum étant atteint, l'assemblée est donc régulièrement constituée.

1.00 Ouverture

Le président, M. Raymond Lagacé, d.d., ouvre l'assemblée à 13 h 30.

Il demande aux administrateurs présents du Conseil d'administration de l'Ordre des denturologistes de se présenter.

On souhaite la bienvenue à M. Robert Cabana, d.d., et présentation de la nouvelle directrice générale et secrétaire, Mme Sonia Brochu.

M. Raymond Lagacé, d.d., propose que Mme Sylvie Grothé puisse agir à titre de secrétaire d'assemblée.

2.00 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La directrice générale et secrétaire, Mme Sonia Brochu, fait la lecture de l'ordre du jour.

G21-456 Mme Diane Lefebvre, d.d., appuyée de M. Normand Bélanger, d.d., propose l'adoption de l'ordre du jour tel que lu.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.00 Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale régulière du 23/10/20

Compte tenu que tous les membres ont reçu, antérieurement, une copie du procès-verbal de la dernière assemblée générale régulière du 23/10/20,

G21-457 M. Robert Cabana, d.d., appuyé de M. Benoît Viau, d.d., propose de dispenser la directrice générale et secrétaire, Mme Sonia Brochu, de la lecture dudit procès-verbal.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

G21-458 Mme Ève Lepage, d.d., appuyée de M. André Gilbert, d.d., propose l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale régulière du 23/10/20 tel que déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4.00 Présentation du président des activités de l'Ordre pour l'exercice financier 20120–2021 et du projet de rapport annuel

Le président, M. Raymond Lagacé, d.d., fait la présentation des activités de l'Ordre pour l'exercice financier 2020-2021.

Le rapport informe les membres sur différents sujets, entre autres : le projet de loi n° 29; les différentes rencontres, communications et démarches (documentation, vidéo...); la Commission des institutions; la loi 15; le Tableau des membres; ainsi que et la présentation des membres de l'équipe.

5.00 Présentation et adoption des états financiers audités pour l'année se terminant au 31/03/21

Tous les membres ont reçu, antérieurement, une copie des états financiers audités pour l'année se terminant au 31/03/21.

Mme Josée Charbonneau, CPA auditeur, présente les grandes lignes ainsi que les variations les plus importantes des états financiers au 31/03/21.

Elle répond aux questions des membres.

G21-459 Guy Dugré, d.d., appuyé de Daniel Léveillé, d.d., propose l'adoption des états financiers audités au 31/03/21.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le président, M. Raymond Lagacé, d.d., remercie Mme Josée Charbonneau, CPA auditeur, pour sa présentation.

6.00 Nomination des vérificateurs comptables pour l'année se terminant au 31/03/22

G21-460 David Auprix, d.d., appuyé de Mario Harvey, d.d., propose de nommer la même firme comptable « Giroux, Ménard, Charbonneau et Laprès s.e.n.c. », vérificateurs comptables pour l'année se terminant au 31/03/22.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7.00 Projet de résolution sur la cotisation 2022-2023

Le projet de résolution concernant la cotisation 2022-2023 a déjà été envoyé aux membres 30 jours avant l'assemblée ainsi que le budget non audité 2021-2022 et les prévisions budgétaires 2022-2023.

7.1 *Rapport de la 1^{re} consultation aux membres*

La directrice générale et secrétaire, Mme Sonia Brochu, mentionne qu'elle n'a reçu aucun commentaire.

7.2 *Commentaires des membres à l'assemblée*

Elle demande aux membres s'ils ont des commentaires concernant le projet de résolution sur la cotisation 2022-2023.

M. Raymond Lagacé, d.d., répond à un membre concernant le montant de la cotisation qui passe de 1 132 \$ à 1155 \$ et mentionne que cela représente 5 % d'augmentation pour l'année.

Mme Sonia Brochu indique que cette augmentation est liée au coût de la vie qui est de 5 % pour cette année.

8.00 Adoption des honoraires des administrateurs

L'information concernant la rémunération actuelle des administrateurs élus a déjà été envoyée aux membres.

Le 19/06/20 le Conseil d'administration a adopté la résolution suivante :

CA21-3616 M. Guy Boivin, appuyé de M. David Auprix, propose que soit inchangée, pour l'année 2022-2023, la rémunération suivante pour les administrateurs élus, à savoir :

- Assemblées et rencontres : 35 \$ l'heure;
- Boni d'éloignement journalier pour 120 km ou plus, de l'endroit de la réunion ou de la rencontre : 80 \$;
- Aucun remboursement pour les préparations d'assemblées.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

G21-461 M. Yvan Paré, d.d., appuyé de M. Normand Bélanger, d.d., propose que soit entérinée la résolution du Conseil d'administration, pour l'année 2022-2023, à savoir :

- Assemblées et rencontres : 35 \$ l'heure;
- Boni d'éloignement journalier pour 120 km ou plus, de l'endroit de la réunion ou de la rencontre : 80 \$;
- Aucun remboursement pour les préparations d'assemblées.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9.00 Adoption du salaire du président

L'information concernant le salaire actuel du président a déjà été envoyée aux administrateurs.

Le 19/06/20, le Conseil d'administration a adopté la résolution suivante :

CA21-3615 M. Guy Boivin, appuyé de M. Guy Dugré, propose de laisser le salaire du président pour l'année 2022-2023 à 100 000 \$.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

G21-462 M. Érik Furois, d.d., appuyé de Mme Ève Lepage, d.d., propose que soit entérinée la résolution du Conseil d'administration de fixer le salaire du président, pour l'année 2022-2023, à 100 000 \$

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10.00 Cotisation spéciale

M. Raymond Lagacé, d.d., mentionne qu'il n'y aura pas de cotisation spéciale cette année.

11.00 Affaires nouvelles

Raymond Lagacé, d.d.

11.01 Loi 15

Il explique les trois documents qui ont déjà été transmis aux membres :

- Formulaire préliminaire_Plan de traitement implanto-portée
- Procédure intérimaire_Loi 15 – Ordonnance
- Formulaire préliminaire_Ordonnance implanto-portée relatifs à la loi 15.

Il explique le contenu de la grille intérimaire des types de service pour prothèses implanto-portées qui a été présentée lors de la rencontre avec les dentistes. Il mentionne, entre autres, l'ouverture des dentistes face aux éléments de cette grille.

Raymond Lagacé, d.d.

11.02 AEC – Programme avancée de la denturologie

Il revient sur le fait que le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) avait subventionné l'AEC pour la cohorte actuelle. Une demande a été faite au MES pour que la subvention devienne récurrente (une réponse officielle est à venir dans les prochaines semaines).

Il mentionne que des rencontres avec le Cégep et le MES ont eu lieu afin de revoir/bonifier éventuellement le programme actuel de la formation initiale du DEC afin de le rendre plus conforme aux nouvelles dispositions de la loi sur la denturologie.

Raymond Lagacé, d.d.

11.03 Règlement 94o

Il indique que le règlement 94o *Règlement sur les attestations de formation délivrées par l'Ordre des denturologistes du Québec pour l'exercice de certaines activités visées à l'article 6 de la Loi sur la denturologie* est présentement à l'étude à l'Office des professions et que des détails suivront.

Une rencontre aura lieu le 09/11/21 avec l'Office des professions concernant le règlement 94o.

Sonia Brochu

11.04 Planification stratégique

Elle explique que la dernière planification stratégique s'est terminée en 2018 et que des travaux commenceront bientôt (cueillette de données) pour un nouvel exercice. Une rencontre du Conseil d'administration est prévue en janvier prochain pour décider des nouvelles orientations stratégiques. Celles-ci seront communiquées aux membres possiblement le printemps prochain.

Sonia Brochu

11.05 Virage vert

Elle mentionne que l'Ordre a pris un virage vert avec entre autres, une nouveauté, soit l'Info-ODQ pour informer mensuellement les membres. Elle recommande aux membres de consulter régulièrement leur boîte courriel et de s'assurer que leur adresse courriel est bien valide dans le Tableau de l'Ordre.

Sonia Brochu

11.06 Congrès 2022

Elle mentionne que le congrès est issu d'une collaboration entre l'ADQ et l'ODQ et aura lieu du 21 au 24 septembre à l'Hôtel Sheraton de Montréal sous le thème « L'ère de la modernisation ».

Raymond Lagacé, d.d.
11.07 *Portail de l'Ordre*

Il mentionne qu'une nouvelle plateforme en ligne sera en place pour le renouvellement de la cotisation ainsi que la mise à jour des exercices en société, en février prochain. Il indique les avantages d'un tel portail et l'évolution de celui-ci.

Une période de questions est allouée aux membres afin que ceux-ci expriment leurs commentaires au président et celui-ci répond aux questions.

M. Raymond Lagacé, d.d., souligne les 25 années de service de Mme Linda Ducharme à l'Ordre des denturologistes du Québec.

M. André L. Côté, d.d., président du Sénat, fait la présentation de nouveaux sénateurs :


- M. Denis Boisvert, d.d.
- M. André Gilbert, d.d.
- Mme Marie-André Sauvageau, d.d.

12.00 Clôture

G21-463 M. Yvan Paré, d.d., appuyé de M. Érik Furois, d.d., propose la fermeture de l'assemblée à 15 h.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

.....
Raymond Lagacé, d.d.
Président


.....
Sonia Brochu, M.Éd., M.A.P.
Directrice générale et secrétaire